

**RELEVÉ DE DECISIONS  
DE LA SEANCE DU  
8 NOVEMBRE 2021**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 8 novembre 2021 à 8 heures 30 en salle du Conseil :

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
  - Afrobeat Sciences Po Paris Campus de Reims
  - Au Coeur des Paysans - Antenne étudiante de Sciences Po
  - Feminist Union Menton
  - Moda Rosa
  - Paris Saint-Germain Sciences Po
  - Pôle Ambiance Collégiades
  - Reims Economic Society
  - Sciences Po Refugee Help Menton
  - Socié'tea
  - Stop & Go
  - Volar
  
- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2021-2022 des associations permanentes suivantes :
  - Association des étudiants de l'école d'affaires publiques de Paris (AEAP)
  - Association Sportive Ibéro américaine (ASI – Campus de Poitiers)
  - Bureau des arts du campus de Poitiers (BDA Poitiers)
  - In Situ (Association des étudiants et anciens des masters d'affaires urbaines de Sciences Po)
  - La Grenade (campus de Paris)
  - Pistes pour la réussite (campus de Reims)
  - SPIV (Association du double cursus Sciences Po et Sorbonne Paris IV)
  
- a validé, à l'unanimité, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
  - Financement de 4000€ à l'initiative Prix Mirabeau 2022
  - Financement 3500€ à l'association Prix Littéraire des étudiants de Sciences Po
  - Financement de 2000€ au projet SPMUN

- a décidé, à l'unanimité, de la transmission à la présidente du Conseil de l'Institut de la question du CVEF à poser dans le cadre de l'audition des candidats à la direction de Sciences Po : « Si vous deveniez directrice / directeur de Sciences Po, quelle serait la feuille de route de vos 100 premiers jours en fonction, notamment pour améliorer la vie étudiante et pédagogique ? »
- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 13 septembre et du 4 octobre 2021 sous réserve de modifications ultérieures.



Raphaël Charpentier  
Président enseignant



Mariana de Abreu Nunes da Silva  
Présidente étudiante